



Patrouille des Aiguilles Rouges – 21 mars 2027

Règlement de course – état au 25.10.2026

Ce règlement est susceptible d'évoluer selon la configuration définitive de la course et les conditions météorologiques.

Participation – Catégories

- L'épreuve se dispute par équipe de 2 coureurs uniquement. Elle est ouverte à des formations féminines, masculines et mixtes. Les patrouilles mixtes sont classées avec les patrouilles masculines. L'âge minimum des concurrents est de 16 ans.
- Chaque patrouille porte un nom et un chef de patrouille lui est désigné.
- 2 parcours sont proposés, un grand parcours A avec un dénivelé de 2'623 mètres, et un petit parcours B avec un dénivelé de 2'081 mètres. Sur chaque parcours, quatre catégories sont proposées :
 - Dames
 - Seniors 1, âge cumulé jusqu'à 68 ans
 - Seniors 2, âge cumulé de 69 à 100 ans
 - Seniors 3, âge cumulé 101 ans et plus

Inscriptions et remise des dossards

La finance d'inscription par concurrent est de CHF 110.- pour le parcours B, et de 130.- pour le parcours A. Les inscriptions ainsi que le paiement s'effectuent auprès de notre partenaire de chronométrage depuis le site Internet www.aiguilles-rouges.ch.

L'inscription est validée dès que le versement est transféré. Le nombre d'inscriptions est limité. Elles sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (soit premier arrivé, premier inscrit).

En cas de retrait d'un coureur ou d'une patrouille, l'inscription n'est pas remboursée.

La remise des dossards aura lieu le samedi après-midi à la maison du tourisme d'Evolène, ainsi que le matin même dans l'aire de départ d'Arolla. Les horaires seront précisés ultérieurement.

Matériel

Chaque concurrent doit posséder obligatoirement l'équipement suivant durant toute la course :

- Une paire de skis d'au moins 60 mm de largeur au patin avec des carres métalliques sur au moins 90 % de la longueur (longueur minimum de 150 cm)
- Des fixations de randonnée avec blocage solide du talon, avec ou sans lanière de sécurité. Les stoppers sont conseillés.
- Une paire de peaux-de-phoque
- Une paire de chaussures de randonnée montantes à coque plastique et semelles profilées
- Un baudrier (norme UIAA 105 ou équivalent)
- Un casque (norme UIAA 106 ou EN 12492 ou équivalent, port obligatoire durant l'intégralité de la course)
- Un DVA, appareil détecteur de victimes d'avalanche (en émission du départ à l'arrivée)
- Une pelle à neige (20 x 20 cm)
- Une sonde avalanche (longueur 240 cm, diamètre 10 mm)
- Un piolet (norme UIAA 152 ou équivalent)
- Une veste, une cagoule, une paire de gants, une paire de lunettes de soleil
- Un sac à dos adapté pour fixer les skis lors des portages
- Une couverture de survie (surface 1.80 m²)
- Un dossard, remis par l'organisation (à mettre sur la cuisse droite)
- Une puce électronique de contrôle, remise par l'organisation

Et pour chaque patrouille :

- Une paire de peaux-de-phoque de réserve
- Une paire de lunettes de soleil
- Un téléphone portable, en cas de secours
- Pharmacie (pansement, bande élastique et comprimés anti-douleur)

Une pénalité sera infligée à la patrouille concernée en cas d'articles manquants (5 minutes par article). L'absence du DVA, de la pelle ou de la sonde sera sanctionnée par la disqualification de la patrouille.

Il n'y a pas de contrôle matériel systématique lors de la remise des dossards avant la course. Chaque patrouilleur est responsable de disposer du matériel adéquat afin d'assurer sa propre sécurité.

Un contrôle aléatoire du matériel aura lieu le dimanche matin à Arolla, avant l'entrée dans la zone de départ. Chaque patrouille se présentera au complet, 30 minutes avant l'heure de départ.

Horaire de départ

Afin de permettre une plus grande fluidité au départ et sur la première partie du parcours, deux horaires par parcours sont proposés. Ce choix ne sera par la suite plus modifiable. Il n'y a pas de critère pour accéder à un horaire correspondant au parcours choisi, mais le nombre est limité. Les horaires disponibles sont affichés lors de l'inscription.

Horaire de départ	Type parcours
5h30	Grand parcours
5h45	Grand parcours
6h00	Petit parcours
6h15	Petit parcours

Le comité d'organisation s'octroie le droit de modifier l'horaire de départ selon les conditions et le nombre d'inscriptions. Une confirmation d'inscription avec le No de dossard et l'heure de départ sera transmise par email au chef de patrouille.

En fonction des conditions météorologiques du moment, les horaires de départ pourront être modifiés jusqu'à la veille de la course. Les informations seront transmises via les canaux de communication de la course.

Neutralisations

Deux neutralisations sont prévues à la montée de la Gasp ainsi qu'au ravitaillement pour les deux parcours. Pour le grand parcours, une 3^{ème} neutralisation se fera à la bifurcation des Ignes. Les neutralisations définitives ainsi que les heures seront déterminées peu avant la course en fonction des conditions.

Parcours

Le balisage et la signalisation sont réalisés le matin même de la course, et les concurrents ne doivent en aucun cas s'en écarter. Le tracé est balisé et sécurisé uniquement pour la durée de l'épreuve.

Des postes de contrôle sont répartis sur le parcours. Au passage de ces postes, la patrouille doit être groupée, avec les dossards bien visibles. Le chef de patrouille annonce le No de dossard au contrôleur. La patrouille quitte le poste de contrôle groupée.

En cas d'abandon, il faut s'annoncer au poste de contrôle le plus proche et suivre les instructions des organisateurs. La patrouille n'est pas autorisée à continuer la course.

Points généraux – Comportement

- Chaque concurrent porte son dossard d'une manière bien visible sur la cuisse droite.
- Le passage de la ligne d'arrivée et des postes de contrôle doit se faire groupé. Une équipe ne peut quitter un poste de contrôle que lorsqu'elle est au complet et enregistrée par le contrôleur.
- Lors des portages, les skis sont obligatoirement attachés sur le sac, en aucun cas glissés dans les bretelles. En cas de portage de plusieurs paires de skis par le même concurrent, son sac à dos doit être équipé du nombre d'attaches correspondant.
- La corde d'entraide élastique est autorisée après l'aire de départ. Son utilisation est cependant interdite à la descente, dans les zones à pied (y compris les portages) ainsi que dans les zones de changement/transition.
- Une équipe ou un coureur rejoint doit libérer la trace si la demande est faite.
- Les manipulations de collage et de décollage des peaux de phoque ont lieu obligatoirement dans les zones prévues à cet effet.
- Tout concurrent est tenu de suivre le balisage sous peine de disqualification.
- Tout concurrent est tenu de venir au secours d'une personne en danger ou accidentée.
- L'organisation se réserve la possibilité de modifier en tout temps le programme ou le parcours de la course (météo, enneigement, heure de neutralisation au poste de contrôle). Elle peut également interrompre ou supprimer la course si les conditions l'exigent. Aucun remboursement du montant d'inscription n'aura lieu.
- Les équipes qui modifient leur choix de parcours (A ou B) durant la course ne seront pas classées.
- Chaque concurrent se conforme en toutes circonstances aux ordres des contrôleurs, du personnel de la course ou du médecin.
- Le contrôle du DVA est obligatoire avant d'entrer dans l'aire de départ.
- L'autocontrôle de l'équipement est obligatoire (individuel et d'équipe), en cas d'objet(s) manquant(s) ou non conforme(s), les pénalités prévues par le règlement sont appliquées.
- Le délégué technique ou le jury se réservent le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat.
- En cas d'accident le jour de la course : avertir les contrôleurs les plus proches ou le +41 (0)79 782 17 00.

L'inscription vaut pour acceptation du présent règlement et de ses évolutions successives jusqu'au jour de la course. Le non-respect du présent règlement entraînera la disqualification.

Chaque concurrent est rendu attentif à la nécessité de ménager l'environnement. En course, tout concurrent qui jette ou abandonne un déchet (gobelet, bouteille, sachet, etc.) ou un objet d'équipement hors des dispositifs mis à disposition au poste de ravitaillement, ou qui a un comportement entraînant un préjudice pour l'environnement, pourra faire l'objet de pénalités, ou d'une disqualification.

Un recours peut être déposé auprès du comité d'organisation jusqu'à 1 heure après la fin de la course au plus tard. Il doit être motivé par écrit et accompagné d'un dépôt de CHF 100.-, qui sera restitué si le recours est admis. Le jury de course est composé du président du comité d'organisation et du délégué technique. Si nécessaire, le jury de course fait appel à d'autres membres du comité d'organisation, aux collaborateurs ou à des témoins externes à l'organisation.

Assurance – Responsabilité

Chaque coureur doit être assuré personnellement contre les accidents et autres dommages causés à soi-même ou à des tiers. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect de cette clause. Tout rapatriement sur le parcours est à la charge du participant, respectivement de son assurance. Il est recommandé de conclure une assurance assistance par hélicoptère.

Résultats – Prix

Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent une récompense. Tous les coureurs reçoivent un prix souvenir. La remise des prix a lieu dans l'aire d'arrivée en milieu de journée.

Les résultats sont affichés dans l'aire d'arrivée, et sont publiés sur le site internet du chronométreur de la course, le soir même.
